

Délibération du 8 mai 1826

Le Conseil municipal considérant que la maison de ville de Villecomtal, qui est aussi la tour de l'horloge était servie il n'y a pas plus de quinze ans au moyen d'un escalier extérieur en pierre à deux rampes qui conduisait à la porte d'entrée;

que cet escalier découvert fut supprimé et remplacé par un escalier en planches peu solides et sans aucun jour pour l'éclairer;

qu'un particulier s'est emparé du dessus et du dessous de cet escalier au moyen d'une réparation qu'il a fait et d'un petit bâtiment qu'il a élevé sans aucune autorisation légale;

qu'on ne peut aujourd'hui arriver à la maison de ville qu'au moyen de cet escalier, lequel ne recevant aucun jour, est presque impraticable et qu'on court le risque d'être précipité;

a délibéré que le propriétaire de la petite maison sera contraint à fournir le jour nécessaire pour rendre l'escalier de la maison de ville praticable et qu'en cas de refus il pourra être poursuivi à la diligence de Mr le maire, devant l'autorité compétente aux fins de se voir condamné à voir démolir tous les bâtiments qui privent les escaliers de la maison de ville du jour qu'ils avaient avant son entreprise et se voir interdire la servitude de ce même escalier pour arriver à sa maison comme ayant appartenu uniquement à la maison de ville et exclusivement à tout autre service, n'entendant point céder aucun droit appartenant à la commune sur l'emplacement du susdit escalier ni en sol ni en ciel, ni renoncer aux droits qu'elle peut avoir de faire remettre les escaliers de la maison de ville tels qu'ils étaient avant l'entreprise.

Signé : Bancalis de Pruines (maire), Régis, Bertrand, Marchand, Lacombe, Albouy, Albespy, Fau, membres du Conseil et par messieurs Combes, Janeau, Vernières, Fraissinet, Méjane, Foulquier, Foulquié au titre des plus forts imposés.

(commentaire : Nous constatons aujourd'hui que la situation décrite est toujours en place et donc que cette délibération n'a jamais été exécutée)

Conseil municipal du 12 mai 1829—Maison commune (Porche)

Le Conseil municipal reconnaissant la nécessité de meubler la maison commune d'autres douze chaises, ainsi que la nécessité de réparer la cheminée qui, outre qu'elle menace ruine, fume très mal, a décidé : la somme de vingt francs allouée au budget de 1829 et pareille somme de vingt francs allouée au budget de 1829 seront employées en réparation de la maison commune et en achat de douze chaises.

En délibérant le budget de la mairie pour l'année 1830, le Conseil municipal reconnaît que les centimes additionnels, seule ressource de la mairie, ne suffisent point pour en payer les charges, malgré la plus stricte économie dans les dépenses et qu'il est toujours dans la nécessité de pourvoir au salaire du garde champêtre par une imposition extraordinaire.

Signé : Régis, Combes, Bertrand, Marchand, Farayre, Albespy, Fau, Laticule (maire)

Conseil municipal du 15 mai 1849

L'an mil huit cent quarante neuf et le quinze mai un membre du Conseil municipal a dit que l'ancienne maison commune est devenue inutile par la construction de la nouvelle et qu'il serait avantageux pour la commune d'en retirer un prix de ferme alors surtout que la commune se trouve dépourvue de ressource pour faire face à ses besoins.

Le Conseil, vu l'exposé ci-dessus, autorise Mr le maire en consentir bail pour trois, six ou neuf ans.

Signé: Combes, Régis, Musson, Foulquié, Laticule, Maillehuau, Albespy, Fau, Bancalis de Pruines, Bertrand, Lacombe, Fau, Arnal et Biarques (maire)

V

ILLECOMTAL



échos de notre cité médiévale

Le mot du Maire

Noël est là, très bientôt 2011. Le moment est venu de dresser le bilan communal 2010 qui vous sera présenté à l'occasion des vœux le 9 janvier.

Je tenais à exprimer simplement mes remerciements à certains privés et associations qui ont participé et donc aidé à la restauration du porche qui se

poursuivre dans les années qui viennent avec la réalisation progressive des aménagements qui seront définis dans l'opération cœur de village. Démarche à laquelle nous souhaitons vous associer pour pouvoir tenir compte le plus possible de vos avis.

Mais laissons là nos soucis pour vivre une fin d'année harmonieuse, heureuse et que vos souhaits les plus chers se réalisent.



Vue de la maison de santé en cours de

termine et à la réfection de la calade attenante qui va se réaliser prochainement. C'est ainsi qu'une bonne partie du patrimoine de notre bourg médiéval sera revalorisée. Ce premier effort devrait se

A tous nos concitoyens, le Conseil municipal et moi-même, souhaitons bonheur et satisfaction pour l'année qui vient

Jean-François Pradalier

Cette année, l'école St Joseph de Villecomtal accueille 43 élèves répartis sur 2 classes. La directrice, Mme Sandrine Vassal, enseigne aux 21 enfants de maternelles, CP et CE1. Mme Pons Nicole, quant à elle, enseigne aux 22 CE2, CM

Deux aides maternelles interviennent à mi-temps, Melle Dürr Audrey le matin et Mme Kebieche Géraldine l'après-midi.

La garderie fonctionne à partir de 7h15 le matin et jusqu'à 18h15 le soir. La cantine est dans les locaux de l'école, elle est livrée par la centrale de restauration Martel.

Cette année, le projet d'école donne priorité aux fondamentaux à travers la rencontre avec

autrui. Au cours de ce premier trimestre, les élèves ont participé au cross à Marcillac avec pour objectif d'aider l'association ELA. Pour compléter leurs connaissances en histoire, ils sont allés à la découverte de maisons typiques Renaissance dans les rues de Rodez, encadrés par les



animateurs du musée Fenaille qu'ils ont ensuite pris plaisir à visiter. Quand au programme de Science et Vie de la Terre, il a été complété, pour les Ce2, CM, par la participation aux journées de l'eau de Muret le Château. Cette sortie fut

particulièrement appréciée grâce à la bonne organisation et à la qualité du contenu proposé.



Avant de partir pour des vacances méritées, les enfants ont bénéficié d'une sortie cinéma à Rodez ainsi que de la visite du Père Noël, celui-ci arrivant, comme toujours, chargé de

multiples cadeaux qui agrémenteront les temps de jeu et de découverte à l'école.

L'équipe enseignante et les enfants vous souhaitent à tous et à toutes de bonnes fêtes de fin d'année et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2011.

Rappels à propos de l'aire de propreté de Cabassar

Nous vous rappelons que l'aire de propreté à la zone de Cabassar est ouverte au public le **samedi matin de 10h à 12h**. Vincent Joulia, adjoint technique municipal, en assure le gardiennage et vous guide pour un tri le plus approprié.

Il est strictement interdit d'apporter des déchets de quelque nature que ce soit en dehors de ces horaires ou de franchir les barrières donnant accès à la zone de propreté pour quelque raison que se soit.

Ne peuvent être reçus dans cette aire de tri : **pneus, médicaments et**

seringues, plastiques agricoles, déchets d'amiante, huiles végétales.

Nous espérons que l'esprit civique de chacun prévaudra dans le respect de l'ensemble de ces règles



Par contre, retenez cette nouveauté en ce qui concerne les vêtements, chaussures et maroquinerie :

Selon une statistique nationale, aujourd'hui, les 3/4 de ces matières se retrouve dans nos poubelles ce qui alourdit d'autant le coût du transport et celui du traitement de ces fibres textiles potentiellement réutilisables. Dès 2011, ces

textiles usagés pourront être entreposés à l'aire de propreté de Cabassar où l'entreprise Lozérienne Relais 48, de Saint Alban-Limagnole, viendra les collecter. Cette entreprise d'insertion sociale, membre d'Emmaüs, est une filière de récupération textile offrant aux collectivités une prise en charge gratuite de l'ensemble de vêtements, chaussures et maroquinerie.

Les vêtements sont ensuite triés et recyclés dans une usine du Relais selon des critères de qualité et en fonction de la nature des apports. Vous pouvez donc faire votre tri avant de les apporter à l'aire de propreté.

Vœux de la municipalité

Monsieur le Maire et le conseil municipal vous donne rendez-vous à la salle des fêtes le dimanche 9 janvier à 11h30 pour la présentation des vœux 2011. Nous avons souhaité modifier le jour et l'heure de la semaine en faisant le choix du dimanche à une heure plus propice. Les nouveaux arrivants sont particulièrement attendus à cette manifestation conviviale. Ce sera l'occasion de faire le point sur les dossiers en cours et d'évoquer ceux à venir. Comme de coutume, cette rencontre se terminera par le pot de l'amitié

Maison de Santé

Ca monte, ça monte ! L'entreprise LALORGUE EGB touche au but des façades montées en maçonnerie « monomur » composée de briques isolantes. Elle laissera place début janvier au charpentier, l'entreprise MYGRA. Le planning prévoit un achèvement des travaux fin juin 2011 malgré le retard pris dans la réception des fondations qui s'appuient sur un système innovant de micro-pieux battus. Nous commençons à bien appréhender le bâtiment qui abritera les professionnels de santé.

Nous ne pouvons que nous féliciter d'avoir été réactifs face à cette problématique de maison de santé en milieu rural. Les nouvelles donnes, notamment de l'Agence Régionale de Santé, auraient rendu plus qu'incertaine l'issue d'un tel projet lancé en 2010.



Opération sapins de Noël

Pour la 3ème année consécutive, la municipalité mets à la disposition des commerçants un sapin, laissant à chacun d'entre eux la liberté de le disposer et le décorer selon ses désirs. Cette année, les spécimens ont été prélevés par nos soins chez un forestier du Fel, ce qui a permis à nos employés d'adapter la taille de chaque sapin en fonction de son futur lieu d'implantation.

Extension et rénovation de la mairie

Pour information, après la publication de l'appel d'offres du chantier, de nombreuses entreprises ont fait

parvenir leur offre. L'ouverture des plis s'est déroulé le 10 décembre en présence des architectes. L'attribution des 14 lots sera décidée après études des offres, soit en début d'année 2011. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés du déroulement des prochaines étapes de ce projet.

ETAT CIVIL 2010

Avis de Naissance :

Le 8 avril : Marie BOISSONNADE
Le 30 septembre : Gabriel MOLINIER DUCLOS

Mariage :

Le 22 mai : Michèle VOLTE et Thierry PRADALIER

Décès :

Le 25 mars : Louis MALRIEU
Le 16 juillet : Raymonde GAFFARD, veuve FARGAL
Le 10 octobre : Magali FERRAND, veuve SANNIE
Le 10 novembre : Marcel GIBERGUES
Le 23 novembre : Gabriel BUFFET

Transcription de décès :

Le 9 mars : Joël SOULIE
Le 23 mars : Antonia SCRIPOLI
Le 12 avril : Christiane MIQUEL, épouse CALIXTE
Le 15 août : Raymond TEYSSÉDRE
Le 8 septembre : Paul GRES
Le 20 novembre : Jean-Paul BRAS

URBANISME

Permis de construire 2010

Arrêté du 8 avril : construction d'une maison d'habitation
Arrêté du 20 mai : réhabilitation et extension de la mairie
Arrêté du 12 juin : aménagement d'un locatif avec extension
Arrêté du 27 septembre : extension d'une maison d'habitation avec création d'un garage
Arrêté du 22 novembre : construction d'une maison d'habitation

CALENDRIER DES ANIMATIONS

Décembre	Mars
Samedi 25 à 20h30 , concours de belote du foot à la salle des fêtes de Mouret	Samedi 12 à 20h30 , concours de belote (club de quilles)
Janvier	Avril
Dimanche 9 à 11h30 , vœux de la municipalité Dimanche 9 à 14h30 , galette du club de l'amitié Dimanche 23 à 14h30 , quine du club de l'amitié Samedi 29 à 23h , bal du foot	Samedi 2 à 20h30 , concours de belote (Foyer Rural) Samedi 16 à 20h30 , soirée théâtre occitan (Rascalous) Dimanche 17 à 14h30 , théâtre occitan (Rascalous)
Février	Juin
Samedi 12 à 20h30 , fête de la bourrée (Rascalous) Dimanche 20 à 14h30 , assemblée générale du club de l'amitié Samedi 26 à 20h30 , concours de belote de l'école St Joseph Dimanche 27 à 14h30 , quine du relais paroissial	Mercredi 1er à 21h , concours de belote du comité des fêtes



Concours départemental des villages fleuris

Depuis une vingtaine d'années, il existe en Aveyron un concours du fleurissement et du cadre de vie. Ce programme, initié par le conseil général, joue un rôle important pour l'embellissement et l'attractivité de nos villages. Cette année, pas moins de 47 communes ont été candidates.



Après avoir obtenu le prix de l'encouragement en 2009, notre commune a remporté le 3ème prix départemental dans la catégorie 300 à 500 habitants. Élus et responsables du fleurissement ont assisté dernièrement à la remise des prix du concours 2010 dans l'hémicycle du conseil général. Les membres du

jury, de passage dans notre village le 26 juillet, nous ont fait part de leurs appréciations positives : effort de dissimulation des containers, bonne utilisation du paillage des massifs, entrée du village plus gaie, meilleure signalétique, qualité du fleurissement dans l'ensemble des jardinières. D'autre part, le jury a fortement apprécié la transformation sympathique de la place du monument aux morts.

A l'avenir, nous devons encore améliorer certains points en poursuivant la dissimulation des containers, la rénovation du petit patrimoine et en maintenant l'effort de propreté dans l'ensemble des rues.

Pour l'année 2011, le village de Saulodes sera intégré au concours des villages fleuris. Déjà une visite des responsables du conseil général s'est tenue sur le site en présence des habitants. D'autre part, en partenariat avec les commerçants et les privés, pourquoi ne pas envisager un concours communal pour inciter à mieux fleurir les balcons, terrasses et autre lieux! Nous devons déjà y penser. Pour cela, une réunion pourrait avoir lieu au printemps pour en débattre.



Restauration du porche

Le Porche, symbole fort de notre cité, avait subi les outrages du temps. Les fissures importantes apparues sur une des ces façades témoignaient d'un besoin impérieux de restauration.



M Causse, architecte des Bâtiments de France a commencé par établir un diagnostic précis afin de déterminer l'ampleur et la nature des travaux à envisager. Son rapport faisait apparaître le besoin de restaurer en totalité la toiture et les façades.



Julien Laurent en fin de chantier

Les deux entreprises retenues ont été Julien LAURENT pour la toiture et Baptiste PIERRE pour la maçonnerie traditionnelle.

Un même échafaudage a servi aux deux entreprises qui ont pu ainsi travailler en bonne coordination et en toute complémentarité. La charpente a été ponctuellement renforcée, la volige et la lauze entièrement remplacées. La

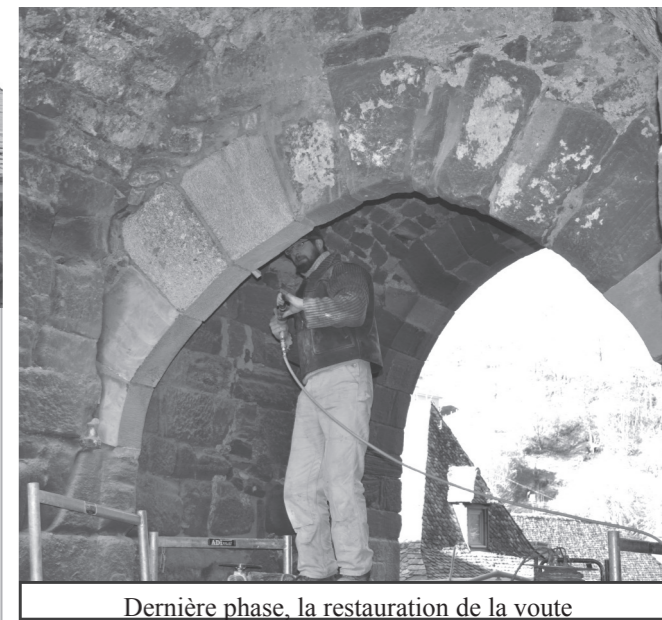
protection du campanile a été remplacée et la maçonnerie de son arche, fragilisée par le temps, a été bloquée.

Un soin tout particulier a été apporté pour la restauration des façades. Il s'agissait de reprendre les parties les plus abimées tout en conservant le plus possible l'aspect authentique de l'édifice.

C'est ainsi que les pierres d'angle les plus atteintes par l'érosion ont été remplacées. Les nouvelles ont été retaillées et vieillies. Après un hydrolavage des façades, un rejointoiement traditionnel au mortier de chaux et sable du Dourdou a été pratiqué sur les zones le nécessitant. De nombreux essais ont été nécessaires pour obtenir un aspect du mortier neuf permettant une parfaite intégration avec l'ancien.

Ces opérations, commencées le 5 octobre, se sont déroulées sous le suivi et les conseils permanents de Mr Causse, présent régulièrement sur le chantier. Chacun peut d'ores et déjà apprécier la qualité de l'ensemble de cette restauration. Le chantier est en train de se terminer par la restauration de la voute.

38000€ ht ont été alloués à la maçonnerie et 4300€ ht à la toiture. Ces investissements ont été aidés par le conseil général à hauteur de 8745€ et la région de 4372€.



Dernière phase, la restauration de la voute

Visite cantonale

Jean-Claude ANGLARS, conseiller général du canton d'Estaing, a organisé le jeudi 4 novembre 2010 une visite cantonale pour Monsieur le Président du Conseil Général de l'Aveyron, Jean-Claude LUCHE. Une bonne partie de la journée s'est passée dans notre commune.

Le début de journée a été l'occasion d'inaugurer les travaux de la RD 904 et surtout de remercier les habitants du hameau de Saulode pour la patience dont il ont su faire preuve durant toute la durée du chantier et la



Inauguration de la traversée de Saulodes

ferveur avec laquelle ils savent embellir ce petit bout de Villecomtal avec des fleurissements toujours impeccables. Le hameau de Saulodes sera intégré au village dans le cadre du concours départemental des villages fleuris 2011.

Afin de parfaire l'aménagement routier, les travaux d'éclairage, dévolus à l'entreprise Auréjac devraient être réalisés rapidement. Notons à l'occasion, que le hameau de Limon fera lui aussi l'objet d'amélioration de l'éclairage

public.

Pour mémoire, l'opération RD 904 a coûté 550 000€. Elle a été réalisée par les entreprises PRADALIER et Fils, APPIA, SERVANT et PUECHOULTRE pour la déconstruction de la maison CABRIT. Elle a été l'occasion d'enfouir et de dissimuler les réseaux EDF et France Télécom.

La continuité de la visite de monsieur Jean-Claude LUCHE s'est déroulée dans le village où le Président du Conseil Général a pu apprécier les chantiers en cours : Porche, maison de santé, ceux achevés (Boucherie) ou encore à venir : réhabilitation et extension de la mairie. Le cortège s'est enfin rendu au FAU sur l'exploitation du GAEC de l'Enclos où Christian DELLUS et Guillaume GIROU ont fait découvrir leur exploitation; Ils ont été félicités pour «la tenue exemplaire de leur exploitation, leur capacité à s'adapter et à innover».



Le maçon, Baptiste Pierre, donnant des précisions sur le chantier

Déchets ménagers

Inséré dans ce bulletin municipal, vous trouverez « le journal du tri » édité par la communauté de communes Causse et vallon de Marcillac. Nous ne pouvons que vous conseiller d'en prendre connaissance pour encore mieux gérer vos déchets. Vous y trouverez, entre autres, des conseils et informations à propos des suremballages, la publicité dans vos boîtes à lettres, le compostage des déchets verts. Cette réduction à la source ajoutée à un tri

performant sont des actions très efficaces pour l'environnement et font diminuer les frais de collecte.

Rappel sur le compostage : C'est une filière de valorisation des déchets à part entière et en même temps une bonne façon de fabriquer un engrais 100% naturel **tout en réduisant le poids des ordures ménagères de 30%**. C'est aussi un démarche d'écocitoyenneté pour chaque foyer qui possède un composteur. Il reste encore



quelques composteurs en réserve auprès de la Communauté de Communes au prix de 20€. Pour ceux d'entre vous qui souhaiteraient en acquérir, vous pouvez en faire la demande à la mairie de Villecomtal.

Nous devons encore faire des efforts et être toujours vigilants. Nous sommes individuellement et collectivement responsables de l'environnement laissé aux générations futures.

Opération cœur de village

Dans le précédent bulletin municipal, nous vous avons expliqué en quoi consistait une opération cœur de village. Depuis, nous avons fait le choix du maître d'œuvre qui sera chargé de l'établissement du plan d'ensemble et des tranches opérationnelles de travaux. Il s'agit du cabinet d'architecte René PUECH associé à la paysagiste Delphine Beaudouin.

Une première réunion de restitution du diagnostic établi par le C.A.U.E. a eu lieu le 15 décembre 2010. L'avenue Joseph Vidal étant une route départementale, les services de la DRGT (direction des routes et grands travaux du conseil général de l'Aveyron) étaient présents ainsi que monsieur CAUSSE, architecte des bâtiments de France, attaché à notre village comme il l'a

su le démontrer lors du suivi du chantier du porche.

Notre objectif pour cette étude est d'associer le plus tôt possible la population à ce dossier.

Toutefois, eu égard à l'envergure du chantier, plusieurs tranches de travaux seront nécessaires pour aboutir. Elles seront bien entendu réparties dans le temps afin de permettre leur financement.

La saison touristique, bilan

La commission culture et tourisme de la municipalité, chargée de l'accueil et de la mise en place des animations, peut être satisfaite de cette saison.

Le camping du vert Dourdou a vu le nombre de nuitées en nette augmentation : + 33%.

Le marché estival s'est tenu avec succès pour la première année au bas de l'avenue Joseph Vidal. La dizaine de producteurs présents tous les mercredis matin ont été satisfaits de la fréquentation.

Les passages au point d'accueil tourisme, ouvert en juillet et août, ont été en légère diminution; 1250 au lieu de 1450 l'année dernière. Situé au bout de la rue droite, ce même local abrite la collection des minéraux et fossiles de Charles Roy. De nombreuses améliorations ont été apportées à ce «musée»:

Après un inventaire complet de la collection avec l'aide de géologues, les vitrines ont été réorganisées avec la mise en place d'un nouvel étiquetage. Une brochure est mise à la disposition des visiteurs et des panneaux explicatifs, disposés dans les différentes salles, sont autant d'éléments qui rendent la visite beaucoup plus attractive et intéressante. Enfin, une signalétique de qualité

a été disposée aux entrées du village afin d'inciter les estivants à venir visiter gratuitement cette exposition. Nous vous engageons donc à venir, vous aussi, découvrir cette exceptionnelle collection

dès sa réouverture l'été prochain. Hors saison, des visites occasionnelles peuvent être organisées, sur demande et pour des groupes de 10 personnes minimum.

L'exposition d'art, organisée pour la deuxième année, n'a pas connu l'affluence de l'année 2009, malgré la qualité des œuvres proposées au public.

En période estivale, en raison des nombreuses manifestations similaires, il est toujours difficile d'obtenir l'accord d'artistes nouveaux. De plus nos salles, en nombre limité, mal réparties dans le village, ne permettent pas un effet de masse suffisamment attractif pour les touristes. Il

est donc nécessaire d'en repenser l'organisation pour 2011, voire même nous interroger sur sa pérennité.



Vitrine de l'accueil exposition Charles Roy



Un des nombreux fossiles exposés